

# rendez-vous RDV

la lettre du CAUE de la Drôme  
N°77 // JANVIER 2024

## Mollans-sur-Ouvèze Lever de rideau sur la revitalisation du centre-bourg

“Changer de postures  
et s’orienter vers plus  
de sobriété”

Claire Cosserat  
Adjointe de direction  
du CAUE

- L A  
D R O  
M E -

c|a.u.e



# Mollans-sur-Ouvèze

## Lever de rideau sur la revitalisation du centre-bourg

Créer un lieu dédié à la culture, améliorer les espaces publics et ainsi conforter la vie au village, telles sont les priorités des nouveaux élus de Mollans-sur-Ouvèze en 2014. Quatre ans plus tard, le théâtre de verdure de Pisserouille et le cours Consolin sont inaugurés. Depuis, la place principale du village s'anime tout au long de l'année et chaque saison estivale est émaillée de pièces de théâtre, concerts, projections de films et autres spectacles en plein air. Peu à peu, les élus œuvrent à la revitalisation du centre-bourg en actionnant différents leviers : les espaces publics mais aussi les équipements, l'urbanisme et l'habitat...

Mollans-sur-Ouvèze (1065 habitants) se situe en Drôme provençale, à mi-chemin entre Vaison-la-Romaine et Buis-les-Baronnies, "à l'ombre" du Mont Ventoux. Comme l'explique le maire, Frédéric Roux : « la commune bénéficie d'un cadre de vie agréable et attractif pour les touristes et résidents secondaires. La population triple l'été ! Il faut tendre vers un meilleur équilibre, ne pas tout miser sur le tourisme, maintenir une économie locale diversifiée et conserver une vie de village à l'année avec plus d'habitants permanents. » Ainsi, en créant le théâtre de verdure et en rénovant le cours Consolin, les élus cherchaient à proposer des lieux de vie aux Mollanais leur permettant de « se sentir bien localement, d'être fiers d'habiter le village et de rester. »

L'Ouvèze sépare le village en deux quartiers : le bourg médiéval en rive droite et son faubourg du XIX<sup>e</sup> siècle en rive gauche. Au nord-ouest du bourg, l'ancien rempart domine le ravin de Pisserouille. Cette "douve" naturelle est choisie pour accueillir le projet

de théâtre à l'issue d'un conseil du CAUE<sup>(1)</sup>. Le lieu jouit d'une configuration favorable avec un bel environnement naturel et bâti, une topographie en pente douce faisant face au rempart et peu d'habitations riveraines. De plus, il se situe à proximité de la médiathèque, de la mairie et de la principale aire de stationnement. Quant au cours Consolin, il a pris place au XIX<sup>e</sup> siècle sur une ancienne aire de battage et a ainsi structuré l'urbanisation du faubourg. En 2014, il est en déshérence et très peu fréquenté malgré ses grandes qualités. Seuls les amateurs de pétanque profitent alors de l'ombrage offert par ses beaux platanes. Initialement envisagé pour abriter le théâtre, l'espace public est écarté car le ravin de Pisserouille se prête "naturellement" à un tel aménagement. Les élus décident malgré tout d'engager sa requalification. Chacune des deux rives bénéficiera d'un nouvel espace public.

### L'espace public a le beau rôle

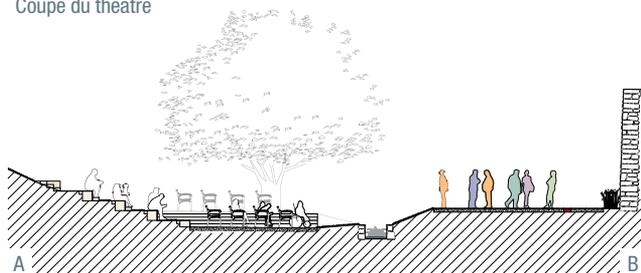
Une consultation est lancée pour choisir une seule et même équipe de maîtrise d'œuvre<sup>(2)</sup>. Le maire s'en félicite : « les deux aménagements sont très harmonieux. D'une belle simplicité, ils sont aussi très fonctionnels, en particulier le théâtre avec ses trois espaces scéniques. Et puis, les artistes apprécient l'acoustique créée par la réverbération du son sur le rempart. Le lieu est vraiment idéal. »

L'exemple de Mollans le prouve : agir sur l'espace public et le vivre-ensemble contribue à renouveler l'attractivité d'un village. Bien sûr, ce n'est pas suffisant pour revitaliser un centre-bourg, il faut actionner simultanément plusieurs autres leviers. Les élus de Mollans



- ▶ **Le théâtre de Pisserouille** : un fond de scène d'une
- ◀ grande qualité acoustique grâce au rempart et aux
- ▼ bâtisses médiévales en surplomb, des coulisses organisées dans le bâtiment adossé à la médiathèque, un ruisseau maintenu à l'air libre entre la scène et les gradins (160 places), deux autres espaces pour des petits spectacles ou des chaises en plus (100 places)

Coupe du théâtre



se sont donc aussi engagés dans la modernisation des deux principaux équipements publics : la mairie en 2015 puis le groupe scolaire très récemment, afin d'améliorer les services à la population.

## À l'affiche : la mairie et l'école

La mairie partage le rez-de-chaussée d'un bel immeuble du XIX<sup>e</sup> siècle avec l'agence postale et un point d'information touristique. Le projet livré en mai 2018<sup>(3)</sup> a conservé l'intégrité des façades. Une reconfiguration complète des locaux a été nécessaire pour assurer un meilleur fonctionnement de l'équipement, le rendre accessible à tous, améliorer le confort thermique et diminuer les dépenses d'énergie.

Le groupe scolaire a la particularité d'immerger les élèves dans la langue anglaise : ici, pas de souci de fermeture de classe, elles sont très demandées mais il faut adapter le bâtiment construit dans les années 1950 aux normes et besoins actuels. Comme pour la mairie, le CAUE a mené un état des lieux et travaillé le programme fonctionnel et environnemental<sup>(4)</sup>. Dans ce cas, Territoire d'énergie Drôme – SDED est intervenu pour un audit et une aide à la décision sur les travaux énergétiques à mener. Prochaine étape : le choix de l'équipe de maîtrise d'œuvre à qui confier ce projet de rénovation-extension.

## L'habitat sur le devant de la scène

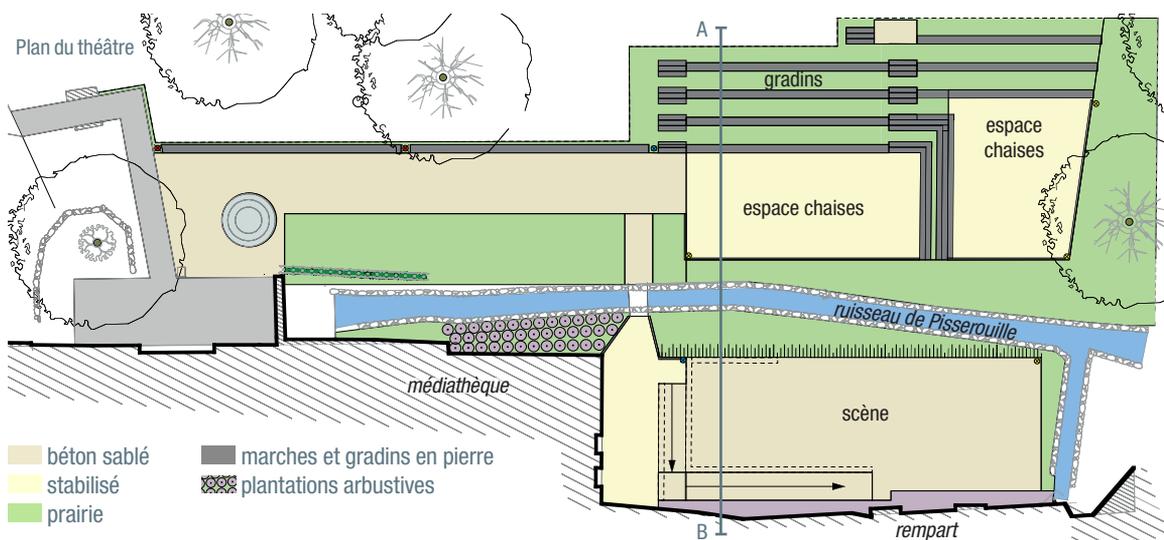
Agir en faveur de logements abordables est un levier primordial pour attirer durablement des habitants à l'année. Au quartier La Serre, un large espace résiduel constitue la principale opportunité identifiée dans le Plan local d'urbanisme. Soucieux que le projet ait une sortie opérationnelle et réponde qualitativement à leurs objectifs, les élus sollicitent les conseils du CAUE en 2019. Ils mandatent alors une étude de programmation urbaine<sup>(5)</sup> dans le but d'élaborer des scénarios d'aménagement et d'assurer une bonne insertion du projet dans son contexte. Ils mobilisent aussi l'établissement public foncier Epورا pour maîtriser le foncier partagé entre plusieurs propriétaires. Une fois les acquisitions opérées, les terrains seront rétrocédés à la commune et à l'aménageur et bailleur social Drôme Aménagement Habitat afin de concrétiser le projet urbain selon les modalités définies dans l'étude. La démarche est en cours. ■



- ▲ **Le cours Consolin** : un espace public très sobrement remis en valeur avec des équipements modernisés (mobilier, éclairage, sanitaires et local technique). Il est largement réapproprié par les habitants au quotidien (pétanque, jeux de ballon, pique-nique...) et lors d'événements festifs (kermesse, vide-grenier, banquet, bal...).



- (1) Mission réalisée par le CAUE avec l'appui d'un vacataire : Dragan Urbaniak, paysagiste
- (2) Maîtrise d'œuvre : Agence de paysage Patrice Pierron (mandataire), Agence Planisphère – Coût d'opération : 361 253 € HT dont 326 108 € HT de travaux (hors coût d'acquisitions foncières pour la réalisation du théâtre) – Financement : Région : 93 550 € HT ; Département : 70 450 € HT
- (3) Maîtrise d'œuvre : Arch'Eco (Dominique Farhi, architecte, mandataire), Eco-Plans – Coût d'opération : 286 312 € HT dont 239 876 € HT de travaux – Financement : État (DETR) : 62 953 € HT ; Région : 12 675 € HT (chaufferie) ; Département : 64 703 € HT
- (4) Mission réalisée par le CAUE avec l'appui d'un vacataire : Florent Patois, architecte
- (5) Maîtrise d'œuvre : urbArchi (Sébastien Amunatégui, architecte-urbaniste, mandataire), Cereg, Cabinet Valentin et associés





# “ Changer de postures et s’orienter vers plus de sobriété ”

Claire Cosserat  
Adjointe de direction du CAUE

En mai 2023, Claire Cosserat a pris le relais de Frédérique Bompard à qui l'équipe du CAUE souhaite une belle et dynamique retraite après huit années passées à ses côtés. Ingénieur-urbaniste, Claire a toujours cherché à « travailler au service des collectivités locales pour conseiller les élus dans l'exercice de leurs compétences ». D'abord en maîtrise d'ouvrage d'espaces publics avant de rejoindre en 2014 la communauté d'agglomération Valence Romans Agglo en tant que responsable de la direction Habitat et urbanisme. Elle envisage son arrivée au CAUE comme un prolongement logique puisqu'il s'agit toujours « d'agir dans l'intérêt général, de conseiller et d'accompagner les collectivités locales ».

## Que percevez-vous du CAUE depuis votre arrivée ?

J'ai rencontré une équipe impliquée et motivée : dix chargés de mission aux compétences en architecture, urbanisme ou paysage, épaulés au quotidien par leurs collègues graphistes et administratifs. Certains chargés de mission sont en poste depuis longtemps et possèdent une très bonne connaissance du territoire. Et puis, je perçois tout l'intérêt du Groupement Habitat Faventines pour une telle petite structure. En partageant avec trois autres associations<sup>(\*)</sup> une même direction, une gestion unique du personnel et des moyens communs, le CAUE est très bien doté. Enfin, je discerne mieux "l'écosystème" de l'ingénierie publique départementale et de son réseau d'acteurs. Je ne connaissais qu'en partie l'étendue de son offre de services auprès des collectivités locales.

Le CAUE se positionne fortement sur le conseil aux collectivités, sur l'accompagnement des élus dans la définition de leur projet, de la commande à passer aux équipes de maîtrise d'œuvre... Parce qu'indépendant et agissant très tôt dans le processus, le CAUE peut se permettre de réinterroger le projet, son opportunité, ses attendus... Il intervient surtout auprès des "petites" communes dépourvues d'ingénierie. À cette échelle, les élus sont proches du terrain, à l'écoute des habitants et de leurs besoins. Depuis que je suis au CAUE, j'ai rencontré de nombreux maires très investis, engagés dans une dynamique de construction de projets innovants, le plus souvent avec la participation des habitants. Je trouve passionnant d'accompagner de telles initiatives tout en répondant à des enjeux plus globaux. Beaucoup de projets le montrent : si la volonté politique est forte, on trouve les moyens

de concrétiser ce qui semblait impossible. Par exemple, faire revivre le dernier commerce du village grâce à un montage relevant de l'économie sociale et solidaire, grâce à des habitants s'engageant dans le projet. Il est souvent plus facile d'effectuer un pas de côté à l'échelle locale, d'innover dans la manière de faire !

Le CAUE n'oublie pas ses autres missions. Faire la ville, c'est faire la société ; nos manières d'aménager influencent le vivre-ensemble. Sensibiliser aux enjeux actuels liés à l'aménagement du territoire est essentiel. Parfois, cela peut aider à une meilleure compréhension des projets et à leur acceptation par la population. Et la sensibilisation doit commencer dès l'enfance : j'aime bien l'idée de participer à l'éducation des citoyens de demain à travers nos actions pédagogiques. Le CAUE aimerait accomplir plus dans ce domaine, les idées ne manquent pas, mais au regard de ses moyens, de ses ressources et de la demande toujours soutenue, la priorité restera l'appui des collectivités.

## Quel est selon vous, l'enjeu principal pour le CAUE ?

Le contexte actuel du changement climatique et d'épuisement des ressources impose des changements de postures. Par exemple vis-à-vis de la ressource en eau qui est une préoccupation majeure pour le territoire : la planification doit s'intéresser à la protection de cette ressource, il faut s'orienter vers des aménagements économes en eau qui limitent l'imperméabilisation des sols et favorisent l'infiltration... Ou encore dans l'acte de construire à travers le réemploi de matériaux présents sur site ou l'usage de matériaux biosourcés et/ou géosourcés.

Le CAUE doit être acteur de cette transition. Cela passe par l'incitation des élus et des collectivités à aller vers plus de sobriété, à réfléchir à la mutualisation des espaces, à leur réversibilité... Construire un nouveau bâtiment est-il nécessaire ? Une autre façon de répondre aux besoins est-elle envisageable ? Ne peut-on pas composer avec l'existant ? La rencontre *Faire avec* organisée par le CAUE le 9 novembre dernier avait pour sujet cet impératif changement de manières de faire.

Pour en savoir plus sur la rencontre  
Faire avec :



[caue.dromenet.org](http://caue.dromenet.org)

↳ Information, sensibilisation, formation  
↳ Manifestations CAUE

(\*) SOLIHA Drôme, l'Agence départementale d'information sur le logement (ADIL 26) et Ardèche Drôme location sociale (ADLS)